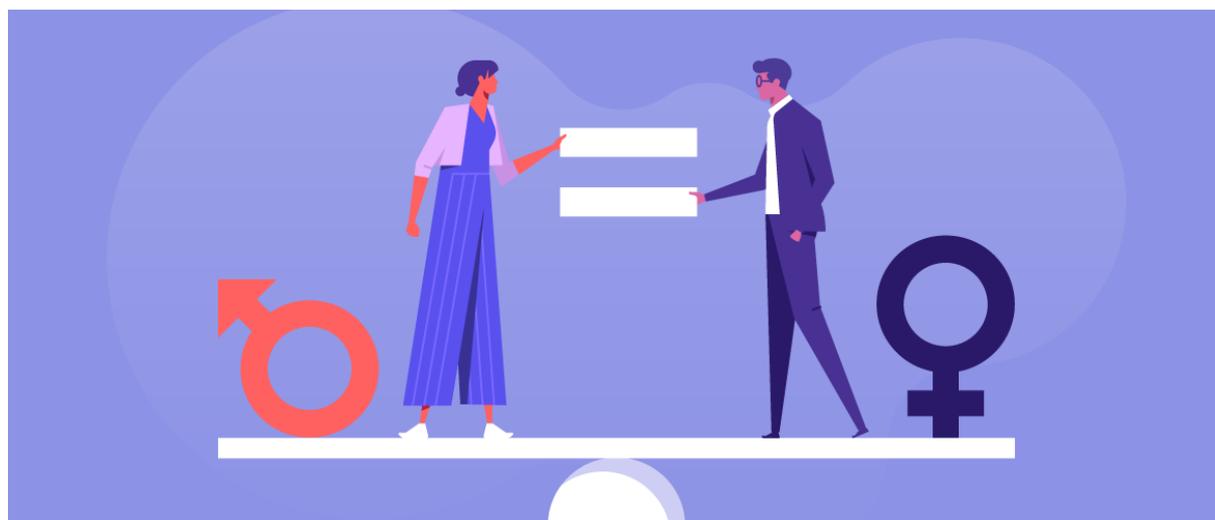


GITEC HUMAN RESOURCES
obtient en 2025
un score de **94/100**
à l'index égalité professionnelle
au titre de l'année 2024



L'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes est un dispositif clef pour faire progresser l'égalité salariale au sein des entreprises et assurer la transparence sur les pratiques.

Il mesure de façon objective les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, tout en mettant en évidence leurs axes de progression pour corriger ces écarts.

Il impose des mesures correctives lorsque cela est nécessaire.

Le décret relatif aux modalités d'application et de calcul de l'index de l'égalité entre les femmes et les hommes s'applique depuis le 1^{er} mars 2020 à toutes les entreprises de plus de 50 salariés H/F.

L'index, qui est noté sur 100 points, se mesure au moyen de 5 indicateurs selon que l'entreprise compte moins ou plus de 250 salariés.

- L'écart de rémunération femmes-hommes (noté sur 40 points)
- L'écart dans les augmentations annuelles (20 points)
- L'écart dans les promotions (15 points)
- Les augmentations au retour de congé maternité (15 points)
- La présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise (10 points)

Gitec Human Resources est engagé depuis plusieurs années en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. C'est un indicateur fort de sa responsabilité sociétale.

Comparativement à N-1 (2023), Gitec Human Resources gagne 3 points de plus en obtenant un score de **94/100**.

**Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes
pour l'année 2025 au titre des données 2024
GITEC HUMAN RESOURCES**

	Points obtenus 2024
Écart de rémunération entre femmes-hommes	39/40
Écart de taux d'augmentation individuelle	20/20
Écart de taux de promotions	15/15
Salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15/15
Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	5/10
Index (sur 100 points)	94/100